

formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SUD OUEST CONSEIL Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC				
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF				
			FG	562 094	FH		FI	562 094	116 104		
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	562 094	FK		FL	562 094	116 104		
	Production stockée *						FM				
	Production immobilisée *						FN				
	Subventions d'exploitation						FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP				
	Autres produits (1) (11)						FQ	2	3 781		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	562 096	119 885		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS				
	Variation de stock (marchandises) *						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	646 960	2 350 756		
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	8 688	221 063		
	Salaires et traitements *						FY				
	Charges sociales (10)						FZ		52 229		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ (	- dotations aux amort. (dont montant de l'amort. du fonds de commerce (en application de		HS		)	GA	29 794	15 373
				- dotations aux provisions *				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC					
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD					
	Autres charges (12)						GE	384	1 788		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	685 826	2 641 209		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-123 729	-2 521 324		
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH			
Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	758 623	314 901		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	538 008			
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	44 693			
	Total des produits financiers (V)						GP	1 341 324	314 901		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	19 023	538 008		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	407 937	35 102		
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	426 960	573 110		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	914 364	-258 208			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	790 635	-2 779 533			

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SUD OUEST CONSEIL

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	349 998	68 713 630	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	349 998	68 713 630	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	1 399 300	9 672 310	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	1 399 300	9 672 310	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	-1 049 302	59 041 320	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices *										HK		200 146	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	2 253 418	69 148 416	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	2 512 085	13 086 775	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	-258 667	56 061 641	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)							HY			
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier							HP	10 350	7 521	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)									HQ		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									1H		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1J		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									1K	20 235	435
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									HX		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RC		
	(9)	Dont transferts de charges									RD		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)									A1		
		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A2		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A3		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :									A4		
		facultatives		A6		obligatoires		A9					
		dont cotisations facultatives Madelin								A7			
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite								A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N		
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	CESSION DE TITRES											349 998	
	VNC TITRES CEDES										318 180		
	ABANDON C/C LUMILIITE										1 081 120		
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N		
											Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Néant ☐ *

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code générale des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SUD OUEST CONSEIL

Néant ☐ *

						Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :607.000.....)					DA	607 000	607 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB	134 392	134 392	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence			EK	)	DC			
	Réserve légale (3)					DD	60 700	60 700	
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours			B1	)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *			EJ	)	DG	97 174 662	41 113 021	
	Report à nouveau					DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	-258 667	56 061 641	
	Subventions d'investissement					DJ			
	Provisions réglementées *					DK			
	TOTAL (I)					DL	97 718 087	97 976 754	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM		
Avances conditionnées					DN				
TOTAL (II)					DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP	16 937	29 428	
	Provisions pour charges					DQ			
	TOTAL (III)					DR	16 937	29 428	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS			
	Autres emprunts obligataires					DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	28 759 767	16 201 999	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs			EI	)	DV	2 424 354	1 215 027	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW		8 935	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	652 170	1 689 053	
	Dettes fiscales et sociales					DY	104 494	229 910	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ	782 656	987 897	
	Autres dettes					EA	18 548	120 559	
compte régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB			
TOTAL (IV)					EC	32 741 989	20 453 380		
Ecarts de conversion passif * (V)					ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	130 477 013	118 459 562		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C			
			Écart de réévaluation libre			1D			
			Réserve de réévaluation (1976)			1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	17 624 589	10 365 146	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH	13 384 767	5 001 999	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SUD OUEST CONSEIL
Société par actions simplifiée au capital de 607 000 euros
Siège social : 58 allée Manureva, 33950 LEGE-CAP-FERRET
440 200 053 RCS BORDEAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14 OCTOBRE 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à -258 667,06 euros en totalité au compte « *Autres réserves* ».

Conformément à la loi, L'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 14 octobre 2024.

Cette résolution est adoptée.

Certifié conforme
Le Président



SUD OUEST CONSEIL

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 607.000 euros

Siège social :

58 allée Manureva
33950 LEGE-CAP-FERRET

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Société d'Expertise Comptable – Inscrite au tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes – Membre de la Compagnie Régionale de Paris
SARL au capital de 40 000 € - 502 510 860 RCS Paris

8 avenue Bertie Albrecht – 75008 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS****EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023****SOCIETE SUD OUEST CONSEIL**

A l'assemblée générale de la société SUD OUEST CONSEIL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SUD OUEST CONSEIL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

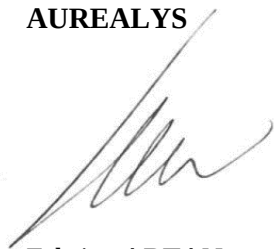
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 3 octobre 2024

Le Commissaire aux Comptes

AUREALYS



Fabrice ABTAN

BILAN ACTIF

Libellé	Brut	Amortissements et provisions	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement, recherche et dév.				
Concessions, brevets et droits similaires	504 470,00	4 470,00	500 000,00	500 000,00
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outils ind.				
Autres immobilisations corporelles	319 654,71	61 303,71	258 351,00	233 144,51
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	40 000,00		40 000,00	40 000,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations (2)	69 536 583,98		69 536 583,98	65 692 969,57
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés (2)				
Prêts (2)				
Autres immobilisations financières (2)				
TOTAL (I)	70 400 708,69	65 773,71	70 334 934,98	66 466 114,08
STOCKS				
Matières premières				
En cours production (biens & services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Av. et acomptes versés sur commandes	17 315,07		17 315,07	2 851,22
CRÉANCES				
Clients et comptes rattachés	674 144,67		674 144,67	240 702,54
Autres créances	37 840 025,14		37 840 025,14	26 477 115,99
Capital appelé non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	21 278 120,21	2 086,20	21 276 034,01	20 970 772,58
Disponibilités	317 622,17		317 622,17	4 272 577,21
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	60 127 227,26	2 086,20	60 125 141,06	51 964 019,54
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges à répartir (III)				
Primes de remb. des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (IV)	16 936,86		16 936,86	29 428,24
TOTAL GÉNÉRAL	130 544 872,81	67 859,91	130 477 012,90	118 459 561,86
(1) Dont droit de bail			à moins d'un an	à plus d'un an
(2) Immobilisations financières nettes à moins d'un an				69 536 583,98
Clause réserve propriété sur immobilisations				
Clause réserve propriété sur créances				
Clause réserve propriété sur stocks				

BILAN PASSIF

Libellé	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	607 000,00	607 000,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport	134 392,00	134 392,00
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	60 700,00	60 700,00
Réserves statutaires et contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	97 174 662,02	41 113 021,13
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	-258 667,06	56 061 640,89
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	97 718 086,96	97 976 754,02
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	16 936,86	29 428,24
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	16 936,86	29 428,24
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	28 759 767,15	16 201 998,73
Emprunts et dettes financières divers (3)	2 424 353,65	1 215 027,44
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		8 935,32
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	652 169,85	1 689 052,81
Dettes fiscales et sociales	104 494,08	229 910,04
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	782 656,35	987 896,60
Autres dettes	18 548,00	120 558,66
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III) (1)	32 741 989,08	20 453 379,60
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à IV)	130 477 012,90	118 459 561,86
RENVOIS		
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	17 624 589,18	10 365 146,36
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs	13 384 767,15	5 001 998,73
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Libellé	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue sur biens		
Production vendue sur services	562 093,97	116 104,10
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	562 093,97	116 104,10
Production stockée (intermédiaire, en cours, finie)		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises/Amortissements, provisions transferts charges		
Autres produits (1)	2,16	3 781,04
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)	562 096,13	119 885,14
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (plus droits de douane)		
Variation de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	646 959,84	2 350 755,53
Impôts, taxes, versements assimilés	8 688,00	221 063,00
Salaires et traitements		
Charges sociales		52 229,00
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Sur immobilisations - dotations amortissements	29 793,51	15 373,46
Sur immobilisations - dotations aux provisions		
Sur actif circulant - dotations aux provisions		
Pour risques et charges - dotations aux provisions		
Autres charges (3)	384,25	1 788,41
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)	685 825,60	2 641 209,40
RÉSULTAT EXPLOITATION (I - II)	-123 729,47	-2 521 324,26
OPÉRATION EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Autres valeurs immobilières, créances actif immobilisé (5)		
Autres intérêts et produits assimilés (5)	758 622,76	314 901,11
Reprises sur provisions et transferts de charges	538 008,01	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	44 693,08	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	1 341 323,85	314 901,11
TOTAL DE LA PAGE	1 217 594,38	-2 206 423,15



COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Libellé	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
REPORT DE LA PAGE PRÉCÉDENTE	1 217 594,38	-2 206 423,15
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotation financière aux amortissement et provisions	19 023,06	538 008,01
Intérêts et charges assimilées	407 936,74	35 101,50
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	426 959,80	573 109,51
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	914 364,05	-258 208,40
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	790 634,58	-2 779 532,66
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	349 998,00	68 713 630,00
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	349 998,00	68 713 630,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 399 299,64	9 672 310,45
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 399 299,64	9 672 310,45
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-1 049 301,64	59 041 319,55
Participation salariés		
Impôts sur les bénéfices (X)		200 146,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 253 417,98	69 148 416,25
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	2 512 085,04	13 086 775,36
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total produits - charges)	-258 667,06	56 061 640,89

RENOIS

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à LT		
(2) Dont produits de locations immobilières		
(2) Dont produits d'exploitation afférents aux exercices antérieurs		
(3) Dont crédit bail mobilier		
(3) Dont crédit bail immobilier		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes aux exercices antérieurs		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		
	10 349,56	7 521,08



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

I - FAITS CARACTÉRISTIQUES

L'exercice clos au 31/12/2023 est d'une durée de 12 mois.

PARTICIPATIONS:

- La société a pris une participation dans la société HUMBLOT.

IMPOTS - INTEGRATION FISCALE :

La société SUD-OUEST CONSEIL fait partie du groupe constitué par elle-même en tant que société mère, en application des articles 223 A et suivants du CGI. La convention d'intégration fiscale concerne SUD-OUEST CONSEIL avec ses filiales CALLAC, SCI HOTEL DE LA PLAGE, SCI LE CABANON, JARDIN DE LA BUCHERIE, SCI DE LA BUCHERIE, CHATEAU DE LA BUCHERIE, CAP'ACABANA, TERRES DE NATURES, SCI CHAHATOENIA, AUBERGE DE BIDARRAY, EPICERIES TERRES DE NATURES PARIS, EPICERIES TERRES DE NATURES, et CAMBROUSSE.

Résultat fiscal d'ensemble de l'exercice : - 3 840 919€

Déficit fiscal reportable du groupe IF à l'ouverture : 0€

Déficit fiscal reportable du groupe IF à la clôture : 3 840 919€

II - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 - Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03, actualisé des règlements complémentaires successifs homologués à la date d'établissement des comptes, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2.2 - Méthode d'évaluation

2.2.1 - Immobilisations incorporelles

Les brevets et licences sont inscrits en immobilisations incorporelles et amortis sur une durée de vie moyenne de 1 an.



2.2.2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations qui est en général :

- constructions : linéaire ou dégressif sur 20 ans
- installations techniques matériel et outillage : linéaire sur 5 ans
- mobilier : linéaire entre 1 et 10 ans
- matériel de transport : linéaire entre 2 et 5 ans
- agencements : linéaire sur 10 ans
- matériel de bureau et informatique : linéaire ou dégressif de 1 à 4 ans.

2.2.3 - Immobilisations financières

Les titres de participation, les créances rattachées aux participations, les prêts, dépôts et cautionnements et autres créances immobilisées sont comptabilisés à leur coût historique. Si la valeur d'usage ou la valeur du marché est inférieure au coût historique, une dépréciation est constatée.

2.2.4 - Créances

Les créances ont été inscrites pour leur valeur nominale. Les créances douteuses ont été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.2.5 - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition.

Lors de la cession, une plus ou moins value est constatée.

Lors de la clôture, si la valeur d'inventaire est inférieure au cours d'acquisition, une dépréciation des VMP est constatée.

III - COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 - Notes sur le bilan actif

Néant.



3.1.1 - État de l'actif immobilisé

Les variations de l'actif immobilisé s'analysent comme suit :

Libellés	Début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	504 470,00			504 470,00
Immobilisations corporelles	304 654,71	55 000,00		359 654,71
Immobilisations financières	65 692 969,57	3 843 614,41		69 536 583,98
TOTAL	66 502 094,28	3 898 614,41		70 400 708,69

3.1.2 - État des amortissements

Les variations des amortissements se présentent de la façon suivante :

Libellés	Valeur brute début de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeur brute fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	4 470,00			4 470,00
Immobilisations corporelles	31 510,20	29 793,51		61 303,71
TOTAL	35 980,20	29 793,51		65 773,71

3.1.3 - État des créances sur actif circulant et immobilisé à la clôture de l'exercice

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 38 514 169,81 € et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	674 144,67	674 144,67	
Autres	365 823,44	365 823,44	
Groupe	37 474 201,70	37 474 201,70	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	38 514 169,81	38 514 169,81	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

3.1.4 - Comptes de régularisation

Ils sont répartis dans les postes suivants :

- Clients produits non facturés	406 029,34
- Charges constatées d'avance	16 936,86

TOTAL 422 966,20

3.2 - Notes sur le bilan passif

3.2.1 - Capitaux propres

3.2.1.1 - Capital social

Le capital social est composé de 60 700 actions, d'une valeur de 10,00 €.



3.2.1.2 - Variation des capitaux propres

Montant des capitaux propres au 31/12/2022 avant résultat (hors subventions d'investissements et provisions réglementées)		41 915 113,13
Résultat de l'exercice précédent (2022)	56 061 640,89	
- distribution dividendes		
Montant à affecter aux capitaux propres	56 061 640,89	
- réserve légale		
- autres réserves		56 061 640,89
- report à nouveau		
Autres mouvements des capitaux propres		
- primes d'émission, de fusion		
- augmentation du capital		
- autres (à détailler)		
Montant des capitaux propres au 31/12/2023 avant résultat		97 976 754,02
- résultat de l'exercice		-258 667,06
Montant des capitaux propres au 31/12/2023 après résultat		97 718 086,96

3.2.2 - État des échéances des dettes

Le total des dettes, à la clôture de l'exercice, s'élève à 32 741 989,08 €. Il comprend à hauteur de 31 184 120,80 €, des emprunts et dettes financières, dont les échéances sont les suivantes :

- à un an au plus	16 066 720,90
- à plus d'un an et cinq ans au plus	6 425 149,61
- à plus de cinq ans	8 692 250,29

Toutes les autres dettes d'un montant de 1 557 868,28 € ont une échéance inférieure à un an.



3.2.3 - État des provisions

Désignations	31/12/2022	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	31/12/2023
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
- perte de change	29 428,24	16 936,86	29 428,24	16 936,86
- litiges sociaux				
- pertes sur filiales				
- litiges risque client/produit				
- risque non réalisation				
Provisions pour dépréciation				
- sur créances clients				
- sur stocks				
- Autres	508 579,77	2 086,20	508 579,77	2 086,20
TOTAL	538 008,01	19 023,06	538 008,01	19 023,06

3.2.4 - Frais de recherche et de développement

Néant.

3.2.5 - Charges à payer

- Fournisseurs factures non parvenues	589 656,54
- État charges à payer	7 233,00

TOTAL 596 889,54



3.2.6 - Cession titres de participation

Au cours de l'exercice, la société a cédé 318 180 actions EPSA SOC.

3.3 - Engagements financiers et autres informations

3.3.1 - Dettes garanties par des sûretés réelles

- emprunts et dettes auprès des établissements

3.3.2 - Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Postérieurement à la clôture, le prix définitif des titres de la société LES BACHELARDS a été arrêté à 5 261 508.43€ contre un prix provisoire versé de 5 264 961€.



Tableau des filiales



- (1) Capital
- (2) Capitaux propres autre que le capital social
- (3) Quote Part du capital détenue
- (4) Valeur comptable brute des titres détenus
- (5) Valeur comptable nette des titres détenus
- (6) Prêts et avances consentis et non remboursés
- (7) Montant des cautions et avals donnés par l'entreprise
- (8) Chiffre d'affaires du dernier exercice clos
- (9) Résultat du dernier exercice clos
- (10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
- Filiales										
SARL CALLAC MG	347,9 k€	-1 032,6 k€	99,98%	1 007,8 k€	1 007,8 k€	2 681,4 k€		617,6 k€	-513,5 k€	0 k€
SCI LE CABANON	90,0 k€	-1 125,3 k€	100%	336,2 k€	336,2 k€	2 166,0 k€		140,3 k€	-309,5 k€	0 k€
SARL CAP'ACABANA	8,0 k€	-542,1 k€	80%	163,4 k€	163,4 k€	1 569,7 k€		59,6 k€	-170,7 k€	0 k€
SCI PEPPER RED	0,1 k€	210,0 k€	60%	200,0 k€	200,0 k€	0,6 k€		193,3 k€	47,2 k€	0 k€
DAR CHALLA	1 610,0 k€		100%	1 477,9 k€	1 477,9 k€	552,0 k€				0 k€
SCI HOTEL DE LA PLAGE	150,0 k€	-456,7 k€	100%	2 292,4 k€	2 292,4 k€	1 375,5 k€		173,6 k€	-75,4 k€	0 k€
SCI DE LA BUCHERIE	1,0 k€	-231,2 k€	95%	2 592,7 k€	2 592,7 k€	0,0 k€		192,7 k€	-51,6 k€	0 k€
SARL CHÂTEAU DE LA BUCHERIE	1 580,8 k€	-3 509,9 k€	100%	825,0 k€	825,0 k€	3 327,5 k€		904,6 k€	-743,7 k€	0 k€
SAS BLUE SALT	21,2 k€	9 280,1 k€	17%	103,7 k€	103,7 k€	1 000,0 k€		0,0 k€	6,8 k€	0 k€
SARL CHEZ MAGNE	10,0 k€	-717,0 k€	30,00%	69,0 k€	69,0 k€	110,6 k€		274,6 k€	-449,0 k€	0 k€
SAS EPSA MANAGERS	3 337,9 k€	30 029,3 k€	100%	491,7 k€	491,7 k€	25,0 k€		0,0 k€	-9,5 k€	0 k€
SAS EPSA SOC	1 840,7 k€	16 554,0 k€	100%	17 150,8 k€	17 150,8 k€	25,0 k€		0,0 k€	-10,7 k€	0 k€
SAS EPSA ROCKET	375,9 k€	3 371,6 k€	100%	1 633,2 k€	1 633,2 k€	25,0 k€		0,0 k€	-9,3 k€	0 k€
SAS EPSA HOLDING	25 165,1 k€	142 869,6 k€	100%	16 787,1 k€	16 787,1 k€	0,0 k€		423,2 k€	-6 919,9 k€	0 k€
SAS M.N.F	1,8 k€	-33,6 k€	56%	1,0 k€	1,0 k€	768,3 k€		0,0 k€	-15,9 k€	0 k€
SAS FINANCIERE GUIRAUD	8 942,4 k€	-3 811,0 k€	61%	4 656,6 k€	4 656,6 k€	5 394,5 k€		0,0 k€	-2 137,9 k€	0 k€
SAS LUMILITE	1 070,9 k€	123,3 k€	31%	170,0 k€	170,0 k€	0,0 k€		219,4 k€	-1 151,0 k€	0 k€
SAS VIGNOBLE DE LA BUCHERIE	1,0 k€	-7,3 k€	100%	1,0 k€	1,0 k€	3,6 k€		0,0 k€	-2,9 k€	0 k€
SCI LES ROCHES DU MONT BLANC	1,0 k€	16,7 k€	51%	0,5 k€	0,5 k€	0,0 k€		260,6 k€	26,4 k€	0 k€
SAS LES ROCHES FLEURIES	1,0 k€	-1 595,0 k€	51%	0,5 k€	0,5 k€	855,7 k€		1 036,7 k€	-530,5 k€	0 k€
SAS EPICERIES TERRES DE NATURES	1,0 k€	-790,6 k€	100%	1,0 k€	1,0 k€	1 928,6 k€		337,4 k€	-557,8 k€	0 k€
SAS EPICERIES TERRES DE NATURES PARIS	1,0 k€	-886,9 k€	100%	1,0 k€	1,0 k€	1 515,5 k€		592,2 k€	-780,2 k€	0 k€
SAS TERRES DE NATURES	1,0 k€	19,2 k€	100%	1,0 k€	1,0 k€	729,0 k€		870,2 k€	26,9 k€	0 k€
SCI CHAHATOENIA	2 556,7 k€	-412,2 k€	100%	3 517,1 k€	3 517,1 k€	0,0 k€		223,8 k€	-357,2 k€	0 k€
SAS AUBERGE DE BIDARRAY	771,3 k€	-927,8 k€	100%	1 417,4 k€	1 417,4 k€	438,6 k€		1 333,8 k€	-799,7 k€	0 k€
SCEA CHÂTEAU DES BACHELARDS	2 000,0 k€	-1 308,6 k€	90%	5 265,0 k€	5 265,0 k€	2 003,3 k€		963,9 k€	-168,6 k€	0 k€
SCEA LES AURELLES	30,5 k€	204,9 k€	90%	2 027,9 k€	2 027,9 k€	2 986,8 k€		759,5 k€	286,0 k€	0 k€
SAS VD CONCEPT	800,0 k€	-967,2 k€	63%	688,6 k€	688,6 k€	700,3 k€		2 287,7 k€	-328,8 k€	0 k€
SAS MVMB	1,0 k€	762,8 k€	84%	2 965,7 k€	2 965,7 k€	0,0 k€		3 832,1 k€	-184,0 k€	0 k€
SAS MAG	30,0 k€	-323,9 k€	89%	26,7 k€	26,7 k€	7 302,1 k€		0,0 k€	-419,6 k€	0 k€
SAS HUMBLLOT	538,0 k€	-1 492,3 k€	100%	0,0 k€	0,0 k€	983,0 k€		7 452,1 k€	418,0 k€	0 k€